



HAL
open science

Lire et écrire en créole. L'expérience de Nout Lang

Teddy Iafare-Gangama

► **To cite this version:**

Teddy Iafare-Gangama. Lire et écrire en créole. L'expérience de Nout Lang. Expressions, 2007, "Donner le goût de lire": journée "Lire en fête", lundi 19 novembre 2007, 30, pp.73-84. hal-02406905

HAL Id: hal-02406905

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406905>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LIRE ET ÉCRIRE EN CRÉOLE

L'expérience de *Nout Lang*.

Teddy IAFARE-GANGAMA

Auteur, rédacteur en chef de *Nout Lang*

Résumé. – *Nout Lang* est le seul magazine en créole réunionnais¹. Treize numéros sont parus en cinq ans avec beaucoup de difficultés. Cet article interroge la nécessité d'enseigner le réunionnais, de développer les outils nécessaires à la réflexion, à la lecture et à l'écriture de cette langue pour empêcher que, comme la plupart des langues maternelles et minoritaires qui sont mises de côté par l'école, elle finisse un jour par être inutilisée et oubliée. C'est en tout cas l'un des constats que nous pouvons faire au regard de notre expérience de l'écriture de cette langue. Le magazine vit ses derniers jours faute de contributeurs, d'écrivains et donc de textes...

Abstract. – *Nout Lang is the only magazine in creole language of Reunion. 13 issues have been published with great difficulty. This article questions the need for teaching Reunion creole language, for developing the tools necessary to the reflexion on, reading and writing of this language so that it may not meet with the fate of most mother tongues and minority languages which are ignored by school and eventually unused in everyday life, and forgotten. At any rate, this is one of the conclusions of our experience about writing this language. The magazine is living its last days because of a lack of contributors, writers, and therefore texts...*

Il ne s'agit pas pour nous d'établir uniquement les difficultés liées à l'écriture et à la lecture de la langue créole, mais de proposer un échange, une discussion, des pistes de réflexion et essentiellement de partager une expérience personnelle : celle d'un artiste, d'un militant culturel, mais surtout celle d'un rédacteur en chef du seul magazine en créole existant à l'île de la Réunion. Une expérience personnelle qui nous pousse à prendre en considération, à l'heure où ce magazine vit ses derniers jours, l'ensemble des freins que nous avons rencontrés pendant ces années et qui ont empêché l'installation d'un mécanisme, d'une habitude ou même d'une routine dans la réalisation de chaque numéro. Chaque nouvelle parution était un nouveau

1. La langue créole réunionnaise est le plus souvent appelée « le créole » par les Réunionnais. Autrefois, elle a été appelée « le bourbonnais » par des hommes de lettres. Aujourd'hui, nous parlons du « réunionnais » tout comme cela se fait habituellement quand il s'agit de nommer une langue propre à une nation ou à une population.

combat car la ligne éditoriale était axée d'une part sur des faits sociaux et culturels tout en voulant se démarquer de la presse *people*, d'autre part sur une politique linguistique très engagée car le principe même du magazine était qu'au moins 75 % de son contenu soit écrit en réunionnais, alors que cette langue écrite n'a pas encore trouvé sa place dans la société réunionnaise. Dénigré, renié, voire refoulé par certains, revalorisé, idéalisé et inscrit dans une tentative de sauvegarde indispensable par d'autres, le réunionnais est loin de laisser la population indifférente ; Chacun a son opinion sur la pratique de cette langue, qu'il l'utilise couramment ou pas. Loin de nous l'idée de décrire ici une spécificité réunionnaise lorsque nous parlons des réactions houleuses que suscitent les débats sur la langue maternelle ainsi que la prise de position très difficile de la part de ses locuteurs dès lors qu'il s'agit de discuter du créole à écrire et à enseigner. La situation du réunionnais n'est pas unique, car ailleurs, d'autres langues provoquent ces mêmes troubles identitaires. En effet, la langue fait partie des valeurs identitaires de la population, et c'est bien pour cela que les réactions sont des plus vives. On s'y reconnaît ou pas, et faut-il le croire, la particularité des langues régionales est de vivre dans la contestation permanente de leur statut. Cette contestation est faite le plus souvent par certains de ses propres locuteurs, tandis que d'autres, des passionnés, des intellectuels, des militants, des artistes, des associations culturelles se battent pour sa reconnaissance, avec quelquefois, très rarement encore, le soutien des politiques ou des instances administratives.

Mais qu'en est-il du système éducatif ? Quel rôle joue-t-il dans la transmission et l'enseignement possibles de cette langue en tant que langue maternelle ? Par ailleurs, que sait-on de cette langue pour pouvoir l'enseigner, de quels outils dispose-t-on pour le faire ?

Notre problématique, en rapport avec les difficultés rencontrées pour recueillir et publier des textes en créole, concerne ces étapes où l'écriture du réunionnais semble encore très difficile à maîtriser et la formulation (écrite) de la pensée dans cette langue, un exercice de traduction (littéraire) assez périlleux. Aussi, nous nous questionnons sur les barrières qui s'érigent face à la volonté de s'exprimer, face aux étapes de composition, de restitution et de diffusion de textes en réunionnais, que ces diffusions soient orales ou écrites. Et surtout, alors qu'il existe une niche bien visible pour cette presse spécialisée, pourquoi la diffusion écrite de cette parole réunionnaise n'arrive-t-elle pas à se faire dans de bonnes conditions dès lors qu'il s'agit de pénétrer l'espace public ?

1. Entre école matérielle et école maternelle

Il existe plus de 6 000 langues dans le monde et beaucoup d'entre elles meurent régulièrement. Les raisons de leur disparition sont très nombreuses, parmi lesquelles les phénomènes de glottophagie (c'est-à-dire d'aspiration de langues minoritaires par des langues dominantes) et de déculturation, ou encore parce que la transmission se fait de plus en plus rare et, dans la plupart des cas, cette transmission ne se fait pas ou se fait encore trop peu à l'écrit. À l'heure où le bilinguisme et la diglossie sont de plus en plus théorisés, ne devrait-on pas voir en ces négociations et aménagements linguistiques, les prémices de la disparition progressive d'une des langues en présence ? Car ces processus demandent au locuteur de jongler entre les langues et, de ce fait, de prendre le risque qu'une de ses langues pourrait être à terme plus utilisée, plus enrichie, plus surveillée que les autres. Le réunionnais fait partie de ces langues menacées car il est très peu écrit, bien qu'étant encore très largement parlé. De ce fait, puisqu'il est en contact permanent avec le français – et d'autres langues – nous avons pu observer que, très souvent, des mots, des termes, des expressions, des phrases entières sont plus facilement exprimés dans la langue dominante à son détriment, ou que, dans des narrations écrites, les tournures et les structures des phrases ressemblent plus à des calques et à des adaptations qu'à de réelles traductions.

De récentes études menées au sein de l'Instance permanente des Nations-Unies sur les questions autochtones démontrent que le système éducatif qui conserve la langue maternelle de l'enfant est indispensable pour que celui-ci puisse se développer en harmonie avec son environnement social, culturel, familial. Toutefois, cet enseignement ne peut se faire exclusivement dans la langue maternelle ; il doit être un médium qui, petit à petit, amènera l'enfant à la maîtrise de la langue dominante. Ainsi, cet enseignement bilingue axé sur la langue maternelle serait la base d'un succès à long terme car, si elle est bien faite, une éducation bilingue

« ...donne aux enfants la possibilité de réussir sur le plan scolaire et linguistique, et de développer la prise de conscience et la compétence requises pour fonctionner dans un monde plus juste, crée un sentiment d'identité fort, positif, multilingue et multiculturel, qui s'accompagne d'attitudes positives envers soi-même et envers les autres, préserve la diversité linguistique et culturelle. »²

2. Le document *L'Éducation des enfants autochtones et les langues autochtones* (E/C.19/2005/CRP.1) a été préparé par Ole Henrik Magga (ex-président et membre de l'Instance permanente), Mililani Trask (ancien membre) et Ida Nicolaisen (membre en exercice), en collaboration avec le Dr. Tove Skutnabb-Kangas de l'université

En l'occurrence, ce modèle d'enseignement s'oppose à l'enseignement par immersion dans la langue dominante qui

« prive les enfants de toute chance de réussite scolaire et personnelle, de la confiance en soi et du respect de soi, ainsi que du respect de leur culture et de la culture dominante, retire aux enfants la capacité de bien communiquer avec leurs parents et leur communauté, les isolant donc de leurs culture et les établissant dans la culture dominante, contribue à la perte des connaissances, des traditions et des croyances sacrées du groupe minoritaire/autochtone, et accélère la disparition de langues et de cultures. »³

Par conséquent, un des premiers freins au développement de la langue créole, à l'oral et à l'écrit, se trouve au sein même du système scolaire où le refus d'enseigner et d'utiliser la langue maternelle à l'école est encore trop présent. Il nous semble que si la langue avait été enseignée, initiée ou même reconnue, valorisée en tant que langue, il y aurait sûrement plus d'« écrivains » en langue créole de nos jours.

Mais pour qu'elle puisse s'enseigner, cette langue, encore aurait-il fallu s'arrêter un jour sur une proposition graphique ! Or, comment enseigner une langue dont les outils pédagogiques sont encore en réflexion, comment enseigner une langue que l'on est seulement en train d'observer, comment écrire une langue qui est encore aujourd'hui en train de s'écrire ? Autrement dit, comment écrire une langue qui n'est pas écrite ?

2. Des choix graphiques

Le réunionnais est une langue très vivante et il bouge à grande vitesse. Cette année, voilà trente ans que la première proposition graphique « concertée » a été proposée. Nous employons le terme « concertée » car, pour la première fois depuis 1828 (date d'apparition des premiers textes écrits en réunionnais), un collectif d'intellectuels, d'artistes, de militants et de chercheurs se réunit pour réfléchir à une unité graphique à propos du créole réunionnais. Jusqu'alors, le réunionnais était tout considéré comme une langue orale qui, comme les autres créoles, serait apparu au cours du XVII^e siècle lors de la colonisation de communautés isolées et presque toujours insulaires, et se

Roskilde (Danemark) et de l'université de Vasa, Académie Åbo (Finlande), et Robert Dunbar, lecteur en droit et langue celte, King's College, Aberdeen (Royaume-Uni). Il a été publié par le Département de l'information des Nations unies, DPI/2383C, mai 2005.

3. *Id.*

serait développé comme un moyen de communication nécessaire entre les populations d'origines et de classes différentes.

Les ouvrages qui ont été écrits en créole jusqu'à la fin des années 1970 se faisaient en général selon une graphie étymologique basée sur le français qui est la structure dominante du réunionnais. Toutefois, il est à noter qu'un même auteur pouvait changer régulièrement d'orthographe lorsqu'il écrivait un même mot et que cette graphie étymologique relève plus alors des sensibilités qu'éprouvent les auteurs par rapport à leurs langues de référence que d'une quelconque norme grammaticale ou orthographique précise et uniformisée. C'est pourquoi, lorsque *Lékritir 77* apparaît, de vraies conditions de réflexion sur la nécessité et les moyens à mettre en œuvre pour installer une graphie réunionnaise concertée sont posées.

Toutefois, *Lékritir 77*, qui repose sur une écriture phonétique du réunionnais, a du mal à trouver sa place au fil des ans. Cela fait donc trente ans que cette écriture a été proposée et, au fil d'une génération, même si cette graphie est une référence, même si des artistes et des militants l'utilisent régulièrement, ils sont pratiquement les seuls à le faire car peu d'instances, de très faibles volontés politiques ou intellectuelles, et même la population ressentent l'utilité d'écrire en créole. Les idées reçues, très nombreuses sur le créole, l'assimilent à une langue essentiellement orale, voire une « sous-langue », un dialecte, une déformation du français ou encore un mauvais patois, qu'il faut à tout prix bannir des écoles et des foyers pour accéder à un meilleur statut social. D'autres prétendent encore que cette langue, essentiellement orale, ne doit pas s'écrire, car l'écrire serait la figer et l'empêcherait d'évoluer, et qu'en l'occurrence, la transmission doit se faire essentiellement à l'oral. Or, telle est la réalité du réunionnais : si la langue n'est pas écrite, elle se dilue de plus en plus dans le français à l'oral et, à terme, ce n'est plus du créole réunionnais qui se transmettrait, mais des formes évoluées de ce créole, une langue qui naviguerait constamment entre créole francisé et français créolisé... La preuve est que, dans *Nout Lang*, lorsqu'il s'agit d'utiliser des expressions qui sont encore dans la mémoire de certaines générations ou de certaines régions les moins urbanisées de l'île, ces termes sont très souvent incompris des plus jeunes qui ont l'impression de ne plus parler ce langage qui serait pour eux « d'un autre temps ».

Par ailleurs, cet acharnement contre la langue créole que nous avons brièvement évoqué sera encore plus fort lorsque naît la « Grafi 83 », dite aussi « KWZ ». S'appuyant sur les travaux proposés lors de la constitution de *Lékritir 77*, la Grafi 83 cherche à s'en démarquer en voulant accentuer davantage sa « créolité » et en étant la « plus éloignée possible du français ». Par ailleurs, à cette idéologie linguistique à laquelle correspondait un désir

d'éloignement maximum de la langue française, vient immédiatement se greffer dans les mentalités l'idée d'une assimilation à une entité militante⁴ revendicative, autonomiste, voire indépendantiste qui se reconnaît à travers la voix et les textes de Danyèl Waro, entre autres. De plus, dans ces mêmes années, apparaît au sein de militants créolistes⁵ internationaux le désir d'affirmation d'une « pancréolité » dans laquelle ils prônent l'existence d'une entité collective propre à ces îles créoles. Cette « authenticité créole » serait à la fois forgée par des histoires coloniales semblables basées sur trois siècles de déportations et de vols d'identité, sur la nécessité pour ces populations de s'établir sur d'autres terres ainsi que sur les moyens qu'ils ont dû mettre en œuvre pour le faire. Mais si dans un premier temps, ces réciprocitys vont se retrouver dans la reconnaissance mutuelle et passiste des histoires douloureuses, des souffrances communes et des quêtes des origines, cette « pancréolité » va aussi s'illustrer dans la recherche de tout ce qui peut être propre aux îles créoles en ce début des années 1980. Ainsi, si les phénomènes de créolisation auront transformé et reconstruit les modes de vies des habitants de ces espaces, en regard des histoires à la fois nationales et régionales, communautaires et collectives, ces réadaptations culturelles s'expriment aussi dans la reconnaissance de plusieurs langues créoles qui seraient voisines et inter-compréhensibles.

L'histoire particulière du peuplement ajoutée à la topographie très escarpée de la Réunion a constitué au fil des ans de vraies originalités dans le développement de la communication à travers l'île. Il existe de nombreuses variantes du créole réunionnais, parmi lesquelles se distinguent le réunionnais des bas qui s'oppose à celui des hauts, le réunionnais des villes à celui des

4. Le terme « militant » aujourd'hui encore est très souvent assimilé à « autonomiste » ou « indépendantiste/ » dans les mentalités réunionnaises, ce qui n'est pas toujours le cas dans les faits.

5. Contrairement au terme « créolisant » qui désigne une personne qui pratique ou apprend le créole, le terme de « créoliste » renvoie à une personne qui a une démarche réflexive sur le créole. Un créoliste travaille dans le cadre de la créolistique alors qu'un créolisant vit dans un univers créole et utilise ce qui est propre à son environnement. Nous parlons bien ici de militants créolistes, c'est-à-dire de militants qui, intellectuels, chercheurs, politiciens et hommes de lettres, au-delà de la défense de la « créolophonie », se retrouvent pour mettre en avant tout un ensemble de valeurs communes aux identités et aux civilisations créoles, dans une approche scientifique ou en tout cas, fondée sur des recherches et pas seulement motivées par des passions et des idéologies, aussi légitimes soient-elles. En 1979, le Comité international des études créoles se met en place et, en 1981, est organisé le premier colloque international des îles créoles à Sainte-Lucie. C'est au cours de ce colloque que naîtra l'idée d'une unité créole internationale baptisée très rapidement la « pancréolité ».

écarts, le réunionnais du nord à celui du sud et ceux qui, au cœur même de certaines régions du sud se différencient de ceux d'autres villages de la même région. De plus, au-delà de ces nombreux « régiolectes » et « topolectes », nous pouvons relever des formes de technoclectes, des sociolectes, des « ethnoclectes », ou encore une multitude d'idiolectes qui sont représentés chez les jeunes par exemple, par des formes langagières reconstruites à partir d'éléments empruntés parfois à des chansons, à des séries télévisées, à des façons de parler des banlieues métropolitaines ou américaines. De même, les linguistes ont établi une classification parmi les différentes formes du créole réunionnais en regard de leur proximité ou de leur éloignement avec la langue française. Ainsi, le « basilecte » serait le créole parlé dans les écarts et le plus éloigné du français, tandis que le « mésolecte » et l'« acrolecte » seraient plus proches du français, l'acrolecte étant assimilé parfois à du créole très francisé ou à du français créolisé.

C'est alors que la graphie Tangol 2001, se nourrissant de toutes ces réflexions et observations se propose d'élucider certains problèmes d'identification à la langue, de reconnaissance de sa langue... Car il n'était pas rare d'entendre de la bouche des Réunionnais qu'ils ne s'identifiaient pas dans la version écrite de leur langue. La graphie Tangol propose d'augmenter le nombre de phonèmes en diminuant le nombre de graphèmes. À la différence des deux graphies précédentes, Tangol ne transcrit pas un mot, mais des sons et permet à tout un chacun de prononcer les mots à sa façon. Par exemple, le graphème [i] va remplacer les lettres [i] et [u] ; et nous citerons l'exemple flagrant de [li] (il) qui se dit [li] au Port et [lu] à Saint-Philippe... Ainsi, Tangol permet de limiter le nombre d'homographes et déplace l'intention d'écriture, désormais plus axée sur le souci de la réception par le destinataire (la façon dont il va le lire) et non plus seulement comment l'écrivain va écrire (très souvent selon la façon dont il va prononcer tel ou tel mot).

Lékritir 77, la Grafi 83 ou Tangol 2001 existent donc pour écrire en/le réunionnais. Ces trois propositions graphiques ont chacune, en l'espace de près de trente ans, apporté une contribution considérable à l'élaboration du long édifice qu'est la mise en place de l'écriture du réunionnais. D'autres formes, d'autres propositions, d'autres réflexions naissent régulièrement, certaines sont relevées, étudiées et conservées, d'autres évincées... À partir de ces trois expériences, et suite aux nombreux compromis proposés par Tangol 2001, des conclusions sont en passe d'être établies aujourd'hui par l'Office de la langue créole à propos de l'efficacité de ces pratiques écrites dans les productions littéraires ou journalistiques, de leur enseignement, de leur acceptation ou non de la part des Réunionnais. Toutefois, les comités de

réflexion peuvent être de plus en plus nombreux et des propositions peuvent foisonner encore, mais si la population ne veut pas s'emparer de ces outils qui sont mis à sa disposition, si les instances politiques, médiatiques et académiques et enfin, si les enseignants ne forment pas des lecteurs et des écrivains, si les textes ne sont que très peu lus et écrits, comment alors un magazine associatif comme *Nout Lang*, avec de très faibles moyens techniques et financiers peut-il continuer à lutter pour survivre ? Pourquoi vouloir survivre si personne ne s'en préoccupe ? Est-il encore trop tôt finalement pour que ce magazine et cette langue aient leur place dans la sphère médiatique et publique ?

3. Ecrire en créole ?

À notre arrivée à la rédaction de *Nout Lang*, un travail considérable avait été effectué avant nous. En effet, le magazine existait depuis quatre ans déjà et dix numéros avaient été publiés. Chaque numéro était dirigé par un contributeur qui, selon une thématique proposée, allait lui-même alimenter les pages d'articles et d'illustrations. Dix numéros ont donc fonctionné ainsi, avec le soutien d'amis, de relations, d'artistes qui gravitaient dans l'environnement militant des associations Radio Pikan et Mèt Ansanm. Le dixième numéro était en perte de vitesse lorsque nous avons décidé de changer de stratégie : puisque *Nout Lang* était un magazine engagé et populaire, nous avons alors décidé de faire participer ses lecteurs et de leur ouvrir un espace dans leur revue. C'est ainsi que les premières réunions se sont mises en place avec des échanges fructueux et des idées nouvelles. Nous avons proposé une thématique et avons accepté de publier des textes qui seraient en rapport ou non avec cette thématique puisqu'il y avait aussi, comme dans beaucoup de magazines, des rubriques variées. Ainsi, il a été proposé aux contributeurs de venir illustrer le numéro 11 qui avait pour thématique « *Fé in kont ansanm la Sominn Kréol 2005* »⁶. Une jeune génération de conteurs a bien voulu participer à ce

6. Le titre, « *fé in kont* », exprime deux idées en une seule phrase en créole. Ce numéro onze de *Nout Lang* était ouvert aux conteurs qui souhaitaient proposer leurs créations dans un numéro où nous nous intéressions à la Semaine créole et au Festival du conte, deux événements qui avaient eu lieu en même temps en octobre 2005. La traduction en français de ce titre ne peut rendre la complexité de cette construction syntaxique qui est volontairement basée sur des jeux de mots. Il faudrait alors avoir recours à deux expressions en français qui pourraient être : « Écrivons un conte et intéressons-nous à la Semaine créole », ce qui nous contraint à utiliser deux verbes différents. « Faire un compte avec... » en réunionnais peut se traduire par « tenir compte

numéro, ainsi qu'un plasticien qui a mis à disposition gracieusement ses collages. Cependant, à l'heure de la mise en page, il s'est avéré que peu de textes nous étaient parvenus. L'argument des contributeurs sollicités était le même pour tous : ils ne savaient pas écrire en créole. Nous en avons donc tiré la conclusion suivante : ces personnes étaient lectrices du magazine, militantes, certaines étaient artistes et écrivaient leurs textes en créole, mais dès lors qu'il s'agissait de faire publier un texte en créole, aucune d'entre elles ne se sentait capable de fournir un écrit car elles allaient être exposées, soumises à la critique puisqu'il ne s'agissait plus d'écrire pour soi ou pour un petit comité... Les questions qui nous étaient posées le plus souvent étaient donc : « quelle graphie adopter ? » et « existe-t-il une graphie du réunionnais ? » Parmi ces volontaires, peu d'entre eux avaient connaissance des trois propositions graphiques de référence, par conséquent, ils ne pouvaient, selon eux, proposer des textes écrits dans une cohérence graphique précise bien qu'ayant déjà lu de nombreux textes en réunionnais, ne serait-ce qu'à travers les numéros de *Nout Lang*. Nous avons alors proposé à chacun de nous envoyer ses textes dans des graphies « personnelles » en essayant de les transcrire au plus près de ce qu'ils pensaient avoir écrit en réunionnais dans un premier temps. Par la suite, l'équipe du magazine relirait ces textes et, dans une concertation avec les écrivains, cette équipe reverrait et corrigerait un à un ces textes selon les propositions graphiques existantes. Ainsi, peu à peu, les textes nous sont parvenus, ont été lus, corrigés, et ceux qui ont été sélectionnés étaient édités peu de temps après.

Nous avons fait le choix d'opter pour la graphie Tangol pour les raisons qui ont été évoquées plus haut ; le Tangol permet d'écrire un mot et offre à chacun la possibilité de le prononcer de manière idiolectale. Le magazine avait repris de l'élan pour trois numéros encore. Néanmoins, si le réseau d'écrivains ne se renouvelle pas, ni ne se professionnalise, il est impossible de continuer à alimenter le magazine en textes. Et c'est malheureusement ce qui se passe ; c'est pourquoi, à ce jour, nous avons dû, pour le dernier numéro, effectuer plus de traductions que de corrections et de rédactions d'articles. Les contributeurs sont de moins en moins nombreux, le magazine perd de son souffle et c'est pourquoi il ne peut continuer à paraître. De plus, depuis plusieurs années une seule collectivité, le Conseil régional soutient le magazine,

de / s'intéresser à... » (notons que « *ansann* » est un faux ami qui se traduit par « avec » et non par « ensemble ») et « faire un conte » renvoie à l'écriture d'un conte. Du fait que « compte » et « conte » ne renvoient pas au même référent, bien qu'ayant la même étymologie latine (*computare*), alors que *kont*, en créole, recouvre les deux mots (conte et compte), la polysémie de l'expression « *fé in kont* » n'est malheureusement plus traduite à l'identique dès lors qu'il faut passer en français.

tandis que les autres ne se prononcent pas ou n'y voient qu'un combat militant ou indépendantiste sans grand intérêt. La prise de position (ou l'absence de prise de position) des instances nous pousse ainsi à réfléchir sur la volonté réelle de valoriser par la diffusion écrite et orale cette langue créole.

Une autre difficulté rencontrée dans la réalisation de ce magazine en créole est celle de l'impossibilité de tout dire et d'avoir recours à des emprunts parfois. Le problème de la graphie pose la question de savoir s'il faut juste transposer le mot en créole ou s'il faut absolument en chercher un en créole qui pourrait signifier la même chose. De même, que fait-on des articles scientifiques et littéraires ? Comment défendre nos pensées et argumenter dans ce langage scientifique et intellectuel ? Ce n'est pas que la langue créole ne puisse pas être utilisée à cet effet, mais, si nous élevons la langue d'écriture à un niveau plus abstrait, quel sera alors notre lectorat, comment va-t-il réagir face à ces néologismes ou à ces traductions que nous allons faire ? En effet, la langue créole, comme bien d'autres langues, n'est pas forcément dotée des outils nécessaires à ces langages scientifiques. Et c'est l'une des raisons de ses difficultés face à des langues dominantes, d'où la nécessité, pour survivre, de s'adapter. De même, lorsqu'il s'agit d'éditer des textes poétiques dans lesquels les auteurs jouent avec les mots, est-il de notre ressort de proposer absolument une correction graphique (ou orthographique) ? Voici le type de questions auxquelles nous avons dû trouver des réponses.

Par ailleurs, une fois que nous avons réussi à convaincre un réseau d'écrivains et que les textes nous étaient parvenus, il nous fallait renforcer le lectorat qui se limitait jusqu'alors à un réseau de militants, d'intellectuels et d'amis et augmenter notre visibilité ainsi que notre réseau de distribution... Savoir lire le créole n'implique pas forcément savoir l'écrire. Bon nombre de lecteurs sont incapables de prendre la plume et de reproduire un texte, des phrases, des mots. Si l'écriture n'est pas accessible aujourd'hui encore au plus grand nombre, les textes écrits étant si peu nombreux, la lecture, par conséquent, ne l'est pas non plus. Néanmoins, au regard de notre expérience, nous avons la certitude qu'il y a bien plus de lecteurs que d'écrivains. Ainsi, écrire un magazine en créole suppose deux choses évidentes : avoir des textes à publier et avoir un lectorat. Or, le lectorat est très mince puisque la population n'a pas acquis l'enseignement, la valorisation, l'écriture, ni la grammaire de cette langue. Comme un serpent qui se mord la queue, le réunionnais est mis de côté par le corps enseignant et les professeurs ou les instituteurs habilités baissent les bras devant des responsables d'établissements, des inspecteurs et des parents qui vont trop souvent à l'encontre des actions qu'ils veu-

lent mettre en place⁷. Comment faire alors si la langue ne peut s'apprendre à l'école et si elle est de moins en moins parlée dans la cour de récréation et à la maison ?

Notre expérience au sein de *Nout Lang* nous a démontré qu'il existe un noyau fort de militants qui encouragent les actions, participent aux *kabar fonnkër*, viennent aux séances de contes, mais il y a encore trop peu de personnes, parmi celles-là mêmes, qui s'investissent réellement dans l'étape d'écriture. Combien d'artistes écrivent sans se soucier de la graphie, combien de personnes n'écrivent pas parce qu'elles s'en soucient et ont peur de se tromper ? Notre démarche et notre constat aujourd'hui sont de dire qu'il ne faut pas essentiellement concentrer son énergie sur la façon d'écrire correctement le réunionnais, mais sur la nécessité d'écrire le réunionnais, tout simplement. La première étape pour la sauvegarde de cette langue – qui est très menacée de par sa proximité avec le français, entre autres – est de l'écrire, et chacun à sa façon s'il le faut ! Ceci permettra aux générations à venir d'avoir une photographie, un enregistrement de l'existence des mots, des phrases et des tournures à un moment donné dans l'histoire de la langue. Ceci nous paraît primordial eu égard à l'obsession permanente de savoir « comment écrire le mot ». Dans une étape ultérieure, celui qui voudra écrire cette langue pourra, par divers moyens, se procurer les outils nécessaires en s'appuyant sur ceux existants, tels que les dictionnaires, les glossaires et les lexiques, ainsi que les autres ouvrages spécialisés traitant du créole (comme les livres de grammaire, les travaux de recherche scientifiques, etc.), les publications en créole ou encore en se rapprochant de *Lofis la Lang Kréol* qui est amené à devenir une base de ressources incontournable à propos du réunionnais, puisqu'elle réalise des enquêtes, des sondages, des collectes, des traductions et rassemble à la fois des intellectuels, des artistes, des scientifiques et toute autre personne désireuse d'apporter une contribution à ces entreprises périlleuses que sont l'institutionnalisation et la sauvegarde du réunionnais.

Pourtant, alors que les écrits en langue créole sont encore très peu nombreux en regard des publications en français – langue dominante, enseignée et d'enseignement, rappelons-le – faudrait-il se satisfaire de dire qu'ils ont le mérite d'exister à travers les livrets des disques des chanteurs, les livres et recueils de poèmes ou de contes de certains auteurs, quelques pages de magazine ou de presse ? Nous pouvons aussi constater que le réunionnais est de plus en plus présent dans les messages politiques et qu'il ne se passe pas une

7. Toutefois, il s'avère que lorsque les parents sont informés par les enseignants des méthodes utilisées et du contenu du programme de créole, ils se montrent plus favorables à cet apprentissage.

semaine sans qu'il ne s'affiche dans les messages publicitaires, sur certains distributeurs automatiques bancaires, sur des répondeurs téléphoniques, dans les *tchats*, les textos et autres supports de communication... Cette observation nous encourage alors à penser que cette langue est en train de s'étendre et de se diffuser dans les médias. Peut-être ces étapes sont-elles nécessaires pour habituer l'œil et entraîner des mécanismes de réflexion qui vont petit à petit favoriser la lecture de la langue créole. Alors il sera sûrement plus aisé, une fois cette habitude installée, de formaliser progressivement l'écriture de cette langue et de proposer des textes plus longs, des pages entières, des magazines, des romans...

Enfin, nous dirons que, si l'étape d'écriture est une finalité pour certains, elle n'est qu'un commencement pour d'autres, qui, artistes par exemple, vont même plus loin que sa simple acquisition et sa diffusion. Ils poussent leur créativité en se servant de leur langue, en l'enrichissant, en la transformant, en la déformant et en la triturant sans cesse, lui redonnant ainsi une autre fonction qu'un simple moyen de communication verbale : la langue devient littérature, roman ou poésie, objet d'art, elle se lit, se voit, se contemple, s'écoute et se dit autrement, elle s'absorbe différemment.